

C.S.A.K.B.  
ASSOCIATION LOI 1901  
Siège social 5, Bd Chastenet de Géry - 94270 KREMLIN BICETRE -  
N° SIRET : 785 726 795 00020

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mil dix,  
Le 1er Décembre à 20 heures 30,

Les membres de l'association C.S.A.K.B., se sont réunis à la salle ANDRÉ-MAIGNÉ en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite par Edouard ANDREASSIAN, Président, conformément aux dispositions des statuts. Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par tous les membres présents.

L'assemblée est présidée par Edouard ANDREASSIAN.  
Le Président constate que les membres présents, ou représentés, possèdent ensemble 311 voix, représentant 47% des voix et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :  
1°- le rapport moral de la Présidente, le rapport d'activités de la Secrétaire Générale, le rapport du Trésorier et les rapports du commissaire aux comptes,  
2°- le bilan, le compte de résultat et l'annexe,  
3°- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,  
4°- la feuille de présence, les statuts de l'association et les listes des membres du comité directeur.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

- Allocution du Président
- Rapport d'activités de la Secrétaire Générale
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Approbation de ces rapports, des comptes de l'exercice du 2009/2010 et affectation du résultat
- Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice suivant
- Election pour le renouvellement d'un tiers du comité directeur
- Quitus au comité directeur
- Questions diverses

### RAPPORT DU PRÉSIDENT, (EDOUARD ANDREASSIAN)

Je suis à la fois très content d'être devant vous ce soir pour parler de notre club, qui s'apparente à une grande famille, et également conscient des nombreuses difficultés qui

jalonnent la vie associative des grosses structures omnisports: difficultés organisationnelles, parfois humaines et financières. Ce constat n'a rien de défaitiste, il nous permet de percevoir les enjeux et les obstacles que chaque section doit dépasser pour permettre à ses licenciés de vivre une pratique sportive cohérente.

Je voudrais évoquer le départ dramatique de Ghislain MANIMBA, entraîneur d'athlétisme au club. Il était reconnu de tous pour sa gentillesse et sa compétence. Les soucis que nous rencontrons parfois, les divergences de point de vue ne sont rien à côté de ces départs précipités. Il nous faut aller de l'avant comme le faisait Ghislain en athlétisme lors d'épreuves olympiques auxquelles il avait participé.

L'année sportive qui vient de s'écouler a vu, comme à son habitude, de jeunes sportifs porter haut les couleurs du club, de nombreux bénévoles apporter leur contribution à des projets essentiels à l'échelle de chaque section. Je laisserai le soin à notre secrétaire générale, Solange de parler de la vie des sections.

Sylvain prendra la parole tout à l'heure pour cibler un budget à l'équilibre, donnée essentielle pour la stabilité de notre club : il faut ici remercier l'ensemble des présidents et leur bureau qui font un réel effort pour maintenir le CSAKB comme une entité pérenne proposant dix huit activités sportives aux résidents du Kremlin Bicêtre. Cette stabilité, nous la devons aussi à Michel Klein qui après quarante années au club, après avoir aidé six présidents dans leur tâche, assiste ce soir officiellement à sa dernière assemblée générale. Je tiens pour ma part à souligner une qualité essentielle que possède Michel, celle de la capacité à prendre du recul et à peser le pour et le contre avant de prendre des décisions prépondérantes dans l'équilibre et la sérénité du CSAKB.

Les perspectives envisagées l'année passée sont encore d'actualité : le bureau a décidé de prendre à bras le corps ces objectifs et espère que l'année à venir permettra d'asseoir ces orientations sportives et éducatives. Un projet éducatif a d'ailleurs été acté cette année. Les dominantes sont :

- OUVERTURE VERS LES SENIORS âgés de 50 ans et plus : les relations et échanges constants avec les responsables de notre commune ont permis de proposer l'aquagym : l'activité randonnée doit être également une pratique à valoriser sur le très court terme.
- OUVERTURE VERS LES PERSONNES QUI SOUFFRENT DE HANDICAP : la section ESCRIME nous montre actuellement la voie. J'incite tous mes présidents à mener une vraie réflexion relative à cette exigence sociale, sachant que pour chaque activité sportive existe une adaptation pour les personnes « souffrant d'un handicap ».
- PROJET DE FORMATION : c'est l'un de notre objectif essentiel largement respecté par nos sections qui valorisent des formations en lien avec les fédérations. L'obtention d'un diplôme ou l'acquisition d'un niveau de compétence supérieur doit permettre à tous nos moniteurs de progresser.

Ma conclusion ira vers différents acteurs de la vie associative. D'abord vers la mairie avec qui le club parvient malgré quelques divergences, à établir des relations concrètes et trouver le plus souvent des solutions communes aux problèmes rencontrés. Ensuite vers les autres associations sportives de la ville avec lesquelles le CSAKB a établi des échanges fondés sur l'écoute et le respect mutuel. Enfin et surtout vers tous les acteurs de notre structure qui pour certains d'entre eux ne comptent ni leur temps ni leur énergie.

Merci à tous : soyons fier de notre club. Ceux qui l'ont fondé, qui l'ont fait perdurer et qui le feront progresser méritent le respect.

## RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE, (SOLANGE RENAUDEAU)

Bonjour à tous et merci de votre présence. Mais nous aurions tous souhaité être plus nombreux . Il est vrai que nous observons , d'année en année, des progrès en la matière. Cependant, nous ne cessons de nous poser deux questions:

- Pourquoi y a-t-il si peu de réponses aux manifestations organisées par le club?
- Que faire pour changer l'ordre des choses? Une de nos préoccupations et non la moindre. Que faire pour que s'étoffe le tissu relationnel ?

*Une double dynamique s'impose pour réaliser cet objectif:*

La mise en place d'initiatives qui, partant des membres du bureau et du comité directeur, ont pour cible tous les adhérents du club ( entraîneurs , bénévoles, sportifs):

Le retour, vers les membres du bureau et du comité directeur, de la vie de chaque section via son président.

*Comment cette double dynamique a-t-elle fonctionné l'année précédente ?*

*Actions engagées par les instances responsables du club en direction des sections ,c'est-à-dire de tous:*

Nouvelles actions engagées en 2009-2010:

1) - organisation d'une soirée conviviale du 5 février 2010 où furent invités les responsables du club, leurs compagnes et compagnons respectifs et fut, nous le croyons, appréciée de tous. A renouveler.

2)- organisation, par notre président d'honneur Pierre Maigné, d'une « fête de la cohésion » intitulée « Premier MEGA 400 » réservée à tous les adhérents. Je lui laisse la parole: bilan?

3)- élaboration d'un projet éducatif qui constitue une véritable charte établissant les responsabilités des dirigeants et des éducateurs couvrant les années 2010-2014.

4)-invitation, lors de chacune des réunions de bureau, d'un président de section

5)-déplacements nombreux de notre Président, Edouard, vers différentes sections en action avec le souci évident de n'en oublier aucune. Cela mérite de le dire.

Actions poursuivies en 2009-2010 et déjà engagées l'année ou les années précédentes:

1) Accueil de sportifs HANDICAPES toujours délicat compte - tenu de la non -adaptation des locaux

2) Organisation de conférences -débats autour de thèmes qui devraient intéresser environ 800 adhérents du club si l'on excepte les plus jeunes et qui nous font parfois regretter l'investissement en temps et en énergie que cela représente compte tenu du nombres de personnes présentes

3) Recherche de sponsors : partie délicate du travail surtout en ces temps de crise

4) Elaboration d'une revue, K.B SPORTS organe d'information par excellence de la vie du club. J'en profite pour demander à tous de bien vouloir transmettre aux responsables de cette revue des photos, des articles, des commentaires de sportifs , voire de parents, d'impressions ressenties par les adhérents ..... En bref, pour éviter aux éditeurs d'avoir sans cesse et souvent sans effet la peine de quémander du grain à moudre pour leur moulin. Merci .

5)-volonté de remercier des personnes discrètement engagées, ce que nous ferons en fin de séance.

Ce que nous n'avons pas suffisamment approfondi: la recherche, parmi toutes les personnes avec lesquelles nous sommes en contact en particulier les parents des compétences particulières à chacun et qui mises en partie au service du club pourraient nous aider à renforcer cette dynamique.

#### *Actions qui relèvent plus spécifiquement de l'initiative des sections*

- Organisation de compétitions à caractère départemental, régional, national ou international:boxe française, championnat de France d'escrime, tournoi international de foot, gymnastique féminine, hand-ball, volley....

- Organisation de rencontres amicales inter - sections pour lutter contre l'enfermement de chacun dans sa propre discipline

- Critique constructive des projets émis par le bureau

- Mise à jour de problèmes ou d'incidents propres à chaque section

- Elaboration d'un bilan de fin d'année: (rappels fréquents en vue de leur obtention)

- Remontée vers le bureau de problèmes ou de questionnements d'ordre pratique ou administratif: ex Assurance des personnes qui accompagnent des enfants en déplacement....

- Production d'articles destinés à nourrir la revue: K.B.Sports.

#### Quelques informations

- Départ de Michel et son remplacement

- Naissance le 20 juillet 2010 d'un petit Thomas Maigné, fils de Bertrand et de Sophie:

- Information douloureuse: disparition brutale de Ghislain NAMIMBA

qui fut un des entraîneurs de la section Athlétisme depuis 2007. La maladie l'a éloigné de nous pendant un an et nous avons tous repris espoir quand il est revenu entraîner nos jeunes athlètes mais la mort a eu le dessus dans le dernier assaut et il nous a quittés définitivement en octobre, cette année.

- Départ en juin de notre secrétaire Roseline, qui coule, désormais, des jours tranquilles à Pornichet.

#### Informations autres

Effectifs de 2009-2010 en augmentation par rapport à l'année précédente

- Bonne santé des sections: les Arts Martiaux ont travaillé toujours dans la discrétion, discrétion tellement discrète , que nous n'avons pas été au courant de la superbe promotion de Maître Renelleau passé au grade de 7ème dan et de maître Croizier passé au grade de 5ème dan. L'Athlétisme a poursuivi tranquillement sa course. L'Education physique d'entretien s'est nourrie de bonne humeur, l'Escrime a poursuivi sa montée sur le podium, le Football a connu,

comme précédemment un grand succès, (croissance du club, école de Foot), la gymnastique féminine, elle aussi a œuvré dans la discrétion, la gymnastique sportive explose chez nous et à l'étranger. La Natation n'a pas coulé en dépit des caprices de la piscine. La plongée sous-marine demeure efficace et silencieuse. le Tennis a respiré le calme, le Volley-ball s'est lancé dans la compétition et le yoga, fidèle à sa philosophie a exercé son art en silence.

- Quatre nouveaux Présidents ont succédé aux anciens:

Clotilde Rousseau : Gymnastique féminine

Fabien Landelle : Multisports

Patrice Fichoux : Badminton

Jean-Jacques Juin : Natation

- Personnes à récompenser: Madame Sylvie Savéant et Monsieur

Monsieur Morad Lateb

Krisna Mithala

Markus: Marc-André Cratère

Lou Herbin(double championne de France 50 et 100 m. bi -palmes

Tiphaine Morin(espoir) 2<sup>ème</sup> aux 50.m.bi-palmes

Médaillés du club : 17 membres du club vont recevoir une médaille de la jeunesse et des sports, le 7 décembre 2010.

EN CONCLUSION: la spécificité de notre club est illustrée par une triple orientation de la pratique sportive (loisir, compétition , handicap).

Je vous remercie

### RAPPORT DU TRÉSORIER, (SYLVAIN ANTOINE)

Après une année difficile qui s'est terminée par un bilan présentant un déficit de 32 306 €, les choses se présentent mieux cette fois-ci. En effet, le bilan de la saison 2009-2010 révèle un excédent de 17 587 €. Compte tenu du montant de nos fonds propres qui se montaient l'année dernière à moins 13 346 €, le résultat de cette année nous permet de repartir avec des fonds propres positifs s'élevant à 4 240 €.

Nous avons donc démarré cette saison sur des bases saines qui nous permettent de voir l'avenir avec une certaine sérénité. Même si des aléas sont toujours possibles.

Nous avons élaboré un budget prévisionnel quasiment en équilibre pour la saison prochaine avec un excédent de 900,00 €. Je souhaite que le club retrouve une vitesse de croisière raisonnable, lui permettant de faire face à ses obligations mais aussi, éventuellement, d'innover.

Le départ de Roseline et de Michel, qui seront remplacés par un cabinet comptable et par la présence physique au secrétariat de Philippe MICQUIAUX et d'Antoine MORELLI, devrait générer quelques économies qui apporteront une bouffée d'oxygène salutaire. Je pense, en

particulier au développement de nouvelles sections au sein du club, et à la pérennisation d'emplois aidés, à l'escrime, par exemple.

D'un point de vue pratique, nous allons suivre les recommandations du commissaire aux comptes et instaurer un système de défraiement des entraîneurs par virements bancaires individuels. Cela évitera aux dirigeants de section d'aller à la banque et d'assumer de cette manière la responsabilité de transporteur de fonds. Même si nous n'avons pas eu d'incident à déplorer depuis la dernière effraction du coffre il y a 4 ans, tout ce qui va dans le sens de la sécurité va dans le bon sens.

L'an dernier, je me félicitais de la qualité de nos relations avec la mairie. Je voudrais remercier à nouveau les responsables municipaux pour la qualité de leur écoute et leur réactivité. Je crois pouvoir traduire le sentiment général des dirigeants du CSAKB en disant que nous formons un couple de partenaires responsables et ouverts au service du sport dans notre ville.

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, (MICHEL DENOVAULT)

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos au 30 juin 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association «C.S.A.K.B.», tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondage ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A côté du compte de résultat de l'exercice 2009-2010, qui dégage un bénéfice de 17 587 €, est présenté un «budget prévisionnel 2010-2011» aboutissant à un résultat positif de 900 €.

Nous tenons à préciser que notre mission légale ne concerne pas et ne couvre pas ces données prévisionnelles mais les seuls comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2010.

La réserve formulée dans notre rapport relatif aux comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2009 doit être levée puisque les capitaux propres de votre association sont redevenus positifs au 30 juin 2010.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérification spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale donne acte, au Président, de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée des documents légaux.

Cette résolution est adoptée par 309 voix pour et 2 contre

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport du Trésorier et des rapports du commissaire aux comptes, approuve ces rapports.

Cette résolution est adoptée par 309 voix pour et 2 contre

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2009-2010 (clos au 30 juin 2010), les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports, et décide d'affecter l'excédent s'élevant à 17 586,95 € au poste report à nouveau.

Cette résolution est adoptée par 310 voix pour et 1 contre

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier aux membres du comité directeur, au titre de l'exercice 2009-2010 pour l'accomplissement de leur mission.

Cette résolution est adoptée par 310 voix pour et 1 contre

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le budget 2010-11

Cette résolution est adoptée par 310 voix pour et 1 contre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h15.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Secrétaire Générale présents à l'assemblée.

LE PRÉSIDENT  
Edouard ANDREASSIAN

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE  
Solange RENAUDEAU